



Salaires en berne, Salarié-es maltraités.
Usager-es laissés pour compte.
Restructurations et suppressions de postes.
**Un cocktail qui préfigure le démantèlement
des conventions collectives 51, 66, et SOP- CHRS !**



DEFENDONS NOUS !

**Tous et toutes en grève le 22 mars 2012
Rassemblement 14h devant l'OHS Flavigny
À l'appel de l'intersyndicale SUD ET CGT**

Politiques et employeurs ne nous épargnent pas. Tout en s'auréolant dans leurs communications publiques des valeurs de solidarité, d'égalité et d'humanisme ils adhèrent aux politiques draconiennes de restrictions budgétaires, de coût à la place, de fusion des associations, de réponses aux « procédures d'appel à projet » et même de stigmatisation !

Salaires dans la branche associative sanitaire et sociale: un déni de reconnaissance du travail accompli ! Notre utilité sociale est sous payée et dévalorisée. Qui va payer nos dettes ?

De 2001 à 2011 les salaires ont progressé en moyenne de 9%, à mettre en perspective avec les 25% de progression des prix les plus courants en 5 ans !!!

Ajoutez-y un accroissement des inégalités salariales : minimums conventionnels ramenés au niveau du SMIC, rémunérations sous le seuil de pauvreté pour de nombreux-ses temps partiel, et la pauvreté finit par concerner de nombreux-ses collègues !

Nos patrons ne font pas de social avec leurs salariés.

Ce qu'ils appellent « management » n'est qu'un exercice de maltraitance tous azimuts !

Ils affichent clairement leur volonté de remettre en cause les droits et les garanties collectives des salariés.

Emploi : suppressions et déqualifications sont à la une de leur politique.

Salarié-es et usager-es du 54 ne sont pas épargnés.

Dans tous les établissements et services le manque de personnel fragilise gravement la continuité du service.

Partout l'emploi et le social sont attaqués !

Les exemples ne manquent pas



Réduction des moyens :

Les CHRS sont cantonnés à faire de l'hôtellerie, les postes des travailleurs sociaux fondent comme neige au soleil. C'est le cas à **REGAIN 54** de nombreuses suppressions de postes sont en cours ou déjà réalisées : 9 en 2011 et encore 5 ou 6 si l'Etat refuse de financer en 2012 les stages d'Adaptation à la Vie Active. A l'**ARS** on licencie sous la cape, 5 postes ont disparu, on réorganise les services, alors que les équipes doivent absorber le travail avec un collègue de moins. Les plannings se rigidifient pour les salariés mais restent souple pour le patron qui ne rechigne pas à imposer des heures sup...

Prévention spécialisée : Programmation de suppressions de postes au moyen d'économies d'échelle obtenues à partir, par exemple, de la fusion de toutes les associations qui mettra l'action sous l'autorité d'un seul employeur. Il y va d'un plan de démantèlement des équipes à l'horizon de décembre 2012 accompagné de nombreuses suppressions de postes. **Les salarié-es de Vivre dans la Ville** en grève depuis septembre 2011 tentent de s'opposer à ce projet.

Dilution des moyens :

REALISE, association du secteur de l'aide sociale à l'enfance, que le phénomène est le plus visible. **MECS pour adolescents** : Scission de l'établissement après le fermeture d'un foyer éducatif accueillant 12 jeunes et réaffectation des 15 postes dans un service de suivi de 50 jeunes. **Centre éducatif fermé** : initialement prévu pour accueillir 8 jeunes, il en héberge 10 dès l'ouverture et 12 maintenant. L'enfer est pavé de bonnes intentions. Répression : licenciements, ruptures conventionnelles sous la contrainte, démissions d'évitement et mutations arbitraires permettent d'écarter les gêneurs et de mater les récalcitrants.

JCLT (ex AAE sermo) : L'association projette de répartir ses moyens sur la totalité du territoire départemental. Elle doit aussi, à budget constant, prévoir le remboursement des pertes de l'argent avancé au Restaurant d'application « le Jéricho » ouvert au titre d'une expérience d'insertion par l'activité sans rapport avec la mission du SERMO.

Suppression des avantages sociaux

Centre de lutte contre le cancer, CLCC : cette convention a été un laboratoire dans le domaine de la casse des acquis sociaux : suppression de jours de congés, suppression de jours fériés, individualisation des salaires à partir d'évaluation personnalisée, baisse des salaires... Aujourd'hui le patronat veut achever le travail en remettant en cause définitivement le classement des emplois et en ramenant la convention au niveau du code du travail.

Dégradation des conditions de travail

A l'**Institut des Jeunes Aveugles et ailleurs** le remplacement du personnel absent relève d'un âpre combat.

Au quotidien, la souffrance au travail est perceptible (arrêts maladie, reconversion professionnelles, mi-temps thérapeutique...)
Ne les laissons pas détruire les garanties collectives qui découlent de nos conventions : conditions de travail, grille de rémunérations, droit aux congés trimestriels/enfant malade, droit syndical...

Le syndicat SUD ARS appelle les salariés à la grève du 21.03.12 dès 21h30 au 23.03.12 8h00

e-mail : sud.ars@free.fr

site : <http://sud.ars.free.fr>

Nancy, le 16 mars 2012

